

# Synthèse de l'année 2021

Unité de Gestion :

**SMAEP DU MAUMONT**

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution :



0149  
000143

## LES BEGES

### Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 6 analyses bactériologiques et 6 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

L'eau provient des sources Les Fraux 1 et 2 situées sur les communes du CHASTANG et de SAINTE FORTUNADE. Cette eau est distribuée après désinfection. L'ensemble des installations est exploité par le Syndicat du Maumont.

### Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100 % des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux limites de qualité (bactéries Escherichia coli et entérocoques).

### PH

Une eau agressive favorise la corrosion des réseaux et peut conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).

Eau agressive. PH moyen : 6,35 °unité PH.

### Conductivité

le paramètre conductivité peut favoriser, dans certaines conditions, la corrosion des canalisations métalliques.

Eau agressive. conductivité moyenne : 72,92 °µS/cm.

### Aluminium

le paramètre aluminium nécessite des précautions particulières pour l'utilisation de cette eau dans le cas de dialyse.

Aluminium non mesuré cette année.

### Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

Pesticides non mesurés cette année.

### Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

### AVIS SANITAIRE GLOBAL

**BACTERIOLOGIE** : Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

**PHYSICO-CHIMIE** : Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).

**Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996**

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

ARS - Délégation Départementale de la Corrèze - 4 rue du 9 juin 1944 - CS 90230 - 19012 TULLE  
Téléphone : 0969370033 - Mail : [ars-dd19-eaux@ars.sante.fr](mailto:ars-dd19-eaux@ars.sante.fr)

# Synthèse de l'année 2021

## Qualité de l'eau sur l'unité de distribution :

### CHAMEYRAT POISSAC

0149  
000835

#### Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 8 analyses bactériologiques et 13 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

#### Conseils



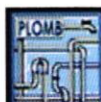
Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

L'eau provient des sources Serbe Grande 1 et 2 situées sur la commune de SAINT MEXANT. Cette eau est distribuée après désinfection. L'ensemble des installations est exploité par le Syndicat du Maumont.

#### Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100 % des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux limites de qualité (bactéries Escherichia coli et entérocoques).

#### PH

Une eau agressive favorise la corrosion des réseaux et peut conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).

résultat conforme. Valeur moyenne : 7,45 °unité PH.

#### Conductivité

le paramètre conductivité peut favoriser, dans certaines conditions, la corrosion des canalisations métalliques.

résultat conforme. Valeur moyenne : 213,50 °µS/cm.

#### Aluminium

le paramètre aluminium nécessite des précautions particulières pour l'utilisation de cette eau dans le cas de dialyse.

Tous les résultats sont inférieurs à 200 mg/l.

#### Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

La présence de pesticides à un taux supérieur à la limite de qualité a été détectée. Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé. Valeur maximale relevée : 0,210 µg/l.

#### AVIS SANITAIRE GLOBAL

**BACTERIOLOGIE** : Limite de qualité bactériologique satisfaisante. Référence de qualité bactériologique non respectée (présence de bactéries coliformes).

**PHYSICO-CHIMIE** : Eau de bonne qualité physico-chimique.

**AUTRE** : La valeur est dépassée pour la molécule ESA Métholachlore mais cela n'atteint pas le seuil pouvant impacter la santé défini par l'ANSES.

**Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996**

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

ARS - Délégation Départementale de la Corrèze - 4 rue du 9 juin 1944 - CS 90230 - 19012 TULLE  
Téléphone : 0969370033 - Mail : [ars-dd19-eaux@ars.sante.fr](mailto:ars-dd19-eaux@ars.sante.fr)